

ACCUEILLIR

AGIR

ACCOMPAGNER



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

C.C.A.S.  
Centre Communal  
d'Action Sociale



Ville de Lomme

ACCUEILLIR

AGIR

ACCOMPAGNER

## PRÉAMBULE

Le C.C.A.S accueille chaque mois plus de 1 000 lommois aux problématiques variées : famille pour un proche en perte d'autonomie, salarié exposé à un accident de la vie (perte d'emploi, séparation...), jeune à la recherche d'une orientation professionnelle, allocataires de minima sociaux en situation difficile...

Le C.C.A.S agit, chaque jour, pour accompagner, construire et faire vivre des projets pour les lommois.

### **Les modalités d'accueil et d'accompagnement : cœur du métier du C.C.A.S**

La diversification des publics concernés par les services du C.C.A.S interroge aujourd'hui les modalités d'accueil et d'accompagnement à faire évoluer.

### **De nouvelles populations sollicitent en effet les services :**

- les seniors aux retraites insuffisantes, parfois isolés, qui n'ont pas la culture de solliciter l'aide sociale et pourtant en difficultés financières.
- les jeunes adultes, en situation de rupture familiale.
- les situations complexes de « réfugiés » pour qui les ressources et la situation sont souvent très précaires.

ACCUEILLIR

AGIR

ACCOMPAGNER

- les personnes en situation de handicap, isolées et dans une situation sociale complexe ou un grand nombre d'intervenants sociaux ne permet pas paradoxalement, l'amélioration de la situation sociale de la personne.

### **Des modifications de comportements, liées à l'évolution des générations**

-Des solidarités familiales qui ont de plus en plus de mal à s'exercer, les membres d'une famille étant souvent géographiquement éloignés ou en conflit.

- L'augmentation de l'espérance de vie, l'arrivée des baby-boomers à l'âge de la retraite, le souhait de rester le plus longtemps à domicile interrogent sur les services aux plus âgés. La prise en compte de ces éléments de contexte est indispensable pour une offre de service ajustée aux besoins et aux réalités de la population âgée actuelle et future.

- Une méconnaissance des droits, un désintérêt ou un refus des démarches administratives. Ce phénomène se retrouve dans toutes les classes sociales de la population.

## **LES RESSOURCES FINANCIERES**

Pour mettre en œuvre son projet, le C.C.A.S dispose d'un budget propre.

Il est structuré en 6 budgets :

ACCUEILLIR

AGIR

ACCOMPAGNER

- Un budget principal géré avec l'instruction budgétaire et comptable M14. Il concerne les services action sociale, portage des repas seniors, Maison des Seniors et les moyens généraux.
- 5 budgets annexes dont 4 gérés avec l'instruction budgétaire et comptable M22 applicable au secteur médico-social :
  - l' EHPA « Les Roses »
  - l'EHPAD
  - l'accueil de jour
  - le Service de Soins à Domicile

Le dernier budget M14 est celui de la cuisine centrale seniors, qui produit pour les établissements médico-sociaux seniors/ handicap de LILLE et LOMME.

Le financement de l'action du C.C.A.S est assuré principalement par l'utilisateur, les dotations d'organismes publics et la Ville.

Le compte administratif 2016 pour l'ensemble des activités a été arrêté en fonctionnement à 12 029 360,17 € (budget principal : 2 395 312,59 €, budgets annexes : 9 634 047,58 €) et en investissement à 203 164,57 € (budget principal 46 081,61 et budgets annexes 157 082,96 €).

## LES RESSOURCES HUMAINES

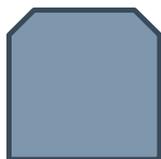


ACCUEILLIR

AGIR

ACCOMPAGNER

**30 métiers différents** sont exercés au C.C.A.S : des fonctions de direction, d'encadrement, intermédiaire, d'administration, techniques, sociales, médicosociales, médicales, ainsi que d'animation.



**158 agents**

Masse salariale 2017 (budget principal) : 867 900 €

## 1 L' ACTION SOCIALE

**Proposer des prestations adaptées, utiles, subsidiaires aux besoins d'une diversité de publics, en développant le principe de réciprocité**

**En pratique, le service poursuit une politique destinée à connaître, à prévenir et à accompagner les situations pouvant engendrer la pauvreté et les exclusions :**

- en proposant un accompagnement personnalisé et adapté à la situation de chaque demandeur
- en garantissant l'ouverture de l'ensemble des droits sociaux prévus par la législation
- en allouant des aides facultatives (Aides Alimentaires, Accès à l'Épicerie Solidaire, Secours exceptionnels)

Le service action sociale a toujours manifesté un fort attachement au partenariat, le plus souvent par voie de conventionnement, tant avec les institutions d'action sociale

ACCUEILLIR

AGIR

ACCOMPAGNER

(celles émanant de l'Etat, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et l'Agence régionale de Santé, mais aussi la Caisse d'Allocations Familiales, des services du Conseil Général, la CARSAT,...) qu'avec des associations de tous ordres (prestataires de services ou non).

**Mais aussi en associant la participation active de l'utilisateur, sur le principe de la réciprocité :**

- les demandes d'aide ou de secours sont mises en place après évaluation et plan d'aide établis par un travailleur social
- les bourses aux jeunes (permis et études) sont assorties d'un volontariat associatif
- des activités seniors à l'Euro symbolique (pour éviter le gâchis alimentaire et assurer une participation lorsqu'un intervenant est mobilisé)

### **Animer une politique globale d'aide alimentaire sur le territoire lommois**

Le C.C.A.S conduit une politique d'aide alimentaire soutenue, en lien avec les associations, pour garantir l'accès aux besoins primaires de toutes personnes en situation de vulnérabilité.

Les réponses sont plurielles et s'inscrivent dans une approche globale qui contribue au développement social (cohésion sociale renforcée, création de liens sociaux), solidaire (participation des bénéficiaires et non-assistance), économique (création d'activités et d'emplois), durable (lutte contre le gaspillage) et local (en lien avec les réalités et forces des territoires, les acteurs).

ACCUEILLIR

AGIR

ACCOMPAGNER

**2017 est une année de reprise économique, qui a eu un impact positif sur les plus employables, pour autant on constate :**

- une augmentation des sollicitations pour les démarches administratives liées à la santé (20% supplémentaires depuis la fermeture de l'antenne CPAM)
- la découverte de situations très dégradées. Les dispositifs d'alerte fonctionnent moins bien qu'avant (voisinage, entourage familial...)
- un doublement des demandes de domiciliation, liées au non-renouvellement de l'engagement de certaines associations dans ce dispositif (ABEJ, AREAS...)

Les premiers constats pour 2017 font état d'une stagnation des demandes d'aide et une baisse des demandes des publics traditionnels (grande précarité).

	Nouvelles demandes d'aides financières déposées	Familles aidées
2015	456	435
2016	405	304
2017 ( au 15 décembre)	378	298

Une augmentation des sollicitations pour un accompagnement social, budgétaire

ACCUEILLIR  
ACCOMPAGNER

AGIR

	Nombre de familles bénéficiant d'un accompagnement (budgétaire/social)
2014	1305
2015	1322
2016	1357
2017 (15 décembre)	1552

Le C.C.A.S, par ce fait, reste et renforce son intervention de « guichet social de proximité ».

## ZOOM sur l'épicerie solidaire....

**542 bénéficiaires**

**17 tonnes de dons alimentaires distribués**

**Mais l'épicerie c'est aussi des projets :**

- mise en place d'un dispositif pour favoriser l'accès à l'épicerie aux personnes dans l'incapacité temporaire ou momentanée de se déplacer.

- l'organisation de collectes alimentaires : avec le conseil des jeunes et des sages, mais aussi pour la Banque Alimentaire. Cette année 2,5 T ont été collectées.

- le partenariat avec les écoles ( interventions), les collèges et avec le monde associatif ( Handilom, les Restos)...

- un travail de mobilisation des donateurs ( entreprises, associations...)



## Accompagner vers l'inclusion sociale

Le service Insertion du C.C.A.S assure un accueil et un accompagnement social et vers l'emploi des personnes bénéficiaires du RSA. Les personnes sont reçues uniquement sur rendez-vous. Le service accompagne également les demandes de bourses « jeunes » notamment au permis.

L'accompagnement est assuré par :

- Les référents RSA. Ceux-ci réalisent un diagnostic de la situation de la personne (orientée par les services du Département) afin d'assurer l'accompagnement le mieux adapté à la situation. Cet accompagnement vise l'autonomie et l'optimisation du parcours. L'objectif principal est la remobilisation vers l'emploi.
- le conseiller PLIE (plan local d'insertion par l'économique). Cet agent, conseiller professionnel, a en charge le suivi d'allocataires du RSA. Son objectif est de construire avec l'usager un parcours vers l'emploi qui peut inclure l'accès à la formation, à l'alternance, à l'emploi durable...

Le service insertion assure également aussi l'instruction et le suivi de la domiciliation des personnes sans domicile et gardant un lien avec la commune (mission obligatoire des CCAS). En 2018, les missions du service seront révisées. L'objectif est de tendre vers un profil unique pour l'ensemble des travailleurs sociaux de « référents de parcours ».

**Chiffres Clés** 750 allocataires du RSA reçus – 62 accès à l'emploi durable  
– 69 bourses attribuées

## La Maison des Séniors : Faciliter et renforcer l'accès à l'information, l'accueil, l'évaluation et l'orientation des personnes âgées et de leur entourage

La Maison des Séniors a ouvert ses portes au printemps 2017. Véritable lieu-ressources, elle propose sur un même lieu, une orientation, une information, du suivi social et de l'animation pour les plus de 60 ans.

Ses objectifs sont les suivants :

- **Accueil et information**

L'objectif de la Maison des Séniors est bien sûr d'être un lieu d'accueil et d'information pour le maintien à domicile. Mais elle doit permettre également d'être un relais d'information sur la vie quotidienne, sur la culture et les loisirs, la solidarité, l'habitat, les transports, la participation citoyenne, les services et l'accès aux soins... tout ce qui fait le « bien vivre » en Ville.

- **Coordination**

Au-delà de ses missions d'information, la Maison des Séniors a aussi pour vocation de faciliter la coordination entre les services existants sur la ville en rassemblant, par exemple sur un même lieu le premier contact C.C.A.S en matière de maintien à domicile (animation, service de portage de repas, services de soins et accueil de jour..). Il s'agit également d'animer la question du « bien vieillir » sur la Ville, en permettant aux acteurs locaux de se rencontrer, d'échanger et de construire la Ville de demain.

- **Prévention**

La prévention est essentielle dans le maintien dans la vie autonome. Il s'agit de proposer aux aînés des activités qui leur permettent de s'informer sur les clés du « bien vieillir », d'apprendre comment préserver son capital santé et maintenir sa qualité de vie.

- **Partenariat**

La Maison des Séniors propose un espace partenaire, avec des bureaux et des salles de réunion ouverts sur réservation. L'objectif est de relayer des informations ne relevant pas du champ lucratif, mais permettant d'informer les séniors sur les dispositifs locaux du « bien vieillir ».

- **Animation**

La Maison des Séniors propose et relaye un programme d'animations à destination des aînés. L'objectif est avant tout de valoriser les animations locales (C.C.A.S, pass senior, activités des lieux culturels municipaux...) mais aussi un programme d'animations répondant à la demande des séniors.

- **L'accompagnement social au maintien à domicile**

Le maintien à domicile passe parfois par des démarches, une prise en charge nécessitant des compétences d'accompagnement social. La Maison des Séniors dispose d'un personnel d'accueil en capacité de réaliser un diagnostic de premier niveau puis d'orienter, si cela est nécessaire, vers une aide à la réalisation de démarches, d'accès aux droits et dispositifs sociaux. Par ailleurs, un travailleur social dédié accompagne près de 250 lommois par an en perte d'autonomie.

- **Conseil**

Parce qu'il n'est pas facile de s'orienter dans le champ du médico-social, la Maison des Séniors accompagne vers les structures en capacité de donner un conseil adapté à la santé du sénior (hôpital, médecin, établissements) par le biais de dispositifs de diagnostic et d'accompagnement (CLIC, MAIA, réseau de soins...).

La Maison des Séniors ne peut se construire sans un réseau local de partenaires qui incluent dans leurs activités la notion de « senior actif » et de bien « vieillir ».

Plusieurs catégories d'acteurs participent au projet :

- les institutionnels : Conseil Départemental, CARSAT, CPAM, services de la Ville de LOMME

- les associatifs : Maison des Aidants, « petits frères des pauvres », associations caritatives locales, associations sportives et d'animations et d'aides à domicile

- les aînés

ACCUEILLIR

AGIR

ACCOMPAGNER

- les réseaux : Coralie, Réseau de Soins Gériatriques, MAIA
- le champ du médico-social : GHICL et établissements seniors locaux

**Chiffres Clés** Plus de 3000 seniors accueillis en 8 mois – une dizaine d'actions déjà menées, 23 500 € de financements acquis en 2017 pour le projet (AG2R La mondiale, Département, UNCCAS)



ACCUEILLIR

AGIR

ACCOMPAGNER



## NOS SENIORS PRENNENT LA PLUME !

**Et ils sont quelques-uns à s'être investis depuis quelques semaines auprès des étudiants de l'IESEG. Leur projet ? Ecrire ensemble des lettres qui seront distribuées aux enfants, dans le but de leur apporter de la joie et éveiller leur curiosité face au monde qui les entoure !**

Ambiance studieuse ce jour-là pour la dizaine de seniors de l'atelier « Travel Bear ». Les participants sont volontaires, motivés et issus des Conseils des sages ou simplement partants pour s'investir dans ce projet. Clémence et Océane, étudiantes de l'IESEG, animent l'atelier au nom de leur association : « *Chaque nuit, pendant que les enfants rêvent, l'ours Léon voyage et découvre un nouveau métier. Dans votre lettre, il va falloir mettre en scène Léon, pour que les enfants comprennent bien le métier présenté.* » Créée en 2012 à l'occasion d'un projet étudiant de l'IESEG, l'association solidaire Travel Bear a pour objectif d'apporter bien-être et plaisir en stimulant l'imagination des enfants placés en MECS (Maison d'Enfants à Caractère Social) ou en IME (Institut Médico-Educatif).

### UN OURS, DES METIERS

A travers la correspondance de Léon, l'Ours Voyageur, les enfants découvrent donc l'univers des métiers. « *Attention, il ne faut pas dire n'importe quoi, ni utiliser des mots trop compliqués* » précise Océane, qui prend sa mission très à cœur, au même titre que les 9 autres étudiants de 2<sup>ème</sup> année investis dans ce projet. « *Tous les mois, nous rendons visite aux enfants avec vos lettres... et ils nous attendent à chaque fois avec grande impatience !* » se réjouit Clémence. Précédemment, les enfants ont tous reçu un ours en peluche nommé Léon, auquel ils se sont attachés au fil des correspondances.

Répartis en deux groupes, les seniors échangent leurs idées avant de les coucher sur le papier... chacun participe à la construction de la lettre, fruit de l'imagination de tous les participants. Ce jour-là, le groupe a décidé que Léon serait infirmier, puis le lendemain, il sera dentiste. On retiendra la fin de l'une des deux lettres : « *je suis fier de ce métier de dentiste, qui aide beaucoup d'enfants à retrouver leur sourire !* ». (source LOMME+)

## Promouvoir des actions de prévention en favorisant le lien social et encourager l'engagement citoyen.

L'Atelier Santé Ville depuis fin 2008 permet de développer avec l'Etat et ses partenaires, une approche locale des problématiques de santé et des moyens à mettre en œuvre pour réduire les inégalités de santé, sur le territoire de LOMME.

Avec la sortie de la politique de la Ville il y a 2 ans, les actions ne sont plus labélisées Ateliers Santé Ville (ASV) pour le C.C.A.S mais financées par la Ville et l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Pour rappel, l'ASV met en place des actions de prévention et d'éducation à la santé auprès de différents publics qui se concrétisent par :

- Sur le volet Alimentation/Activité physique : actions qui visent à encourager une alimentation équilibrée et renforcer la lutte contre la sédentarité chez l'enfant, l'adolescent et les adultes,

En 2017, 11 écoles ont bénéficié des actions qui ont touché 256 enfants de classes maternelles, 211 enfants de classes élémentaires et 286 parents.

- Sur le volet Bien Vieillir : 148 personnes âgées de plus de 60 ans ont bénéficié des actions qui mettent l'accent sur le maintien du « capital » santé, et par là même occasion, le maintien à domicile : équilibre, mémoire, nutrition, sommeil...

ACCUEILLIR

AGIR

ACCOMPAGNER

- Pour la Gestion Urbaine de Proximité, des actions d'accompagnement des habitants se sont déroulées cette année sur la Mitterrie et au Marais, notamment dans le cadre des projets de renouvellement urbain.

## ZOOM SUR LA MUTUELLE SOLIDAIRE...

En réponse à la question de l'égalité des soins pour tous, le C.C.A.S a décidé de s'engager avec l'association ACTIOM, association d'assurés de mutuelle.

L'accès aux contrats proposés par ACTIOM est soumis à conventionnement entre le C.C.A.S, l'association ACTIOM et le correspondant local. Il s'agit d'une convention de partenariat d'un an (renouvelable 3 fois par reconduction tacite) qui ne fixe aucun objectif commercial et n'appelle aucune adhésion pour la collectivité. Dans le cadre de ce partenariat, la collectivité s'engage néanmoins à mettre à disposition du correspondant local des lieux appropriés à la tenue d'une permanence en faveur des lommois. Par ailleurs, ACTIOM ne réalise aucun démarchage téléphonique ou direct.

ACTIOM propose la souscription de contrats de Santé mutualisés négociés au niveau national et adaptés aux besoins et aux budgets de chacun. Cette offre est proposée par les groupes Pavillon Prévoyance, MIEL Mutuelle, une offre co-assurée par France

ACCUEILLIR

AGIR

ACCOMPAGNER

Mutuelle et la MIP gérée par le Groupe Henner. Afin de répondre aux évolutions législatives et aux besoins des assurés, l'association ACTIOM veille à négocier ses offres en permanence.

Les contrats Mutuelle proposés par ACTIOM ouvrent également droit à l'Aide Complémentaire Santé pour les personnes aux revenus modestes. Il n'existe pas de délai de carence à la souscription des contrats sauf pour les frais d'obsèques et des dégressivités de cotisation peuvent être proposées selon les compositions familiales. Ces offres sont accessibles à TOUS les lommois.

**Chiffres Clés :** 130 personnes présentes aux deux réunions de lancement.

164 prises de rendez-vous depuis septembre pour une étude personnalisée (chiffre au 15 décembre).

## 2 L'action g rontologique

### Maintenir l'offre d'accompagnement   domicile

Enjeu essentiel pour soutenir le maintien   domicile, l'offre du C.C.A.S est multiple et particuli rement soutenue par le service de soutien   domicile, qui propose plusieurs prestations : soins   domicile et restauration   domicile.

Le Service de Soins Infirmiers   Domicile assure, sur prescription m dicale, aux personnes  g es de 60 ans et plus, malades ou d pendantes, et aux personnes de moins de 60 ans atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparent e sur d rogation, les soins infirmiers et d'hygi ne g n rale ainsi que le concours   l'accomplissement des actes essentiels de la vie quotidienne.

Le SSIAD a pour mission de contribuer au maintien et au soutien   domicile des personnes  g es.

Les missions du SSIAD sont :

- Les soins et l'accompagnement m dical et personnel
- L' valuation des besoins et de la capacit  d'autonomie
- Le soutien des relations avec l'environnement familial et social
- Le soutien et le suivi  ducatif et psychologique

### Les objectifs du SSIAD

ACCUEILLIR

AGIR

ACCOMPAGNER

Le SSIAD s'inscrit dans la politique du maintien à domicile et répond aux différents objectifs inscrits dans son règlement de fonctionnement :

- Aider la personne dans les actes de la vie quotidienne en respectant sa dignité, son intégrité, sa vie privée, son intimité et sa sécurité
- Favoriser le maintien à domicile souhaité par la personne
- Eviter ou raccourcir une hospitalisation
- Eviter ou retarder un placement
- Offrir une aide aux aidants
- Apporter un soutien moral à la personne et à ses proches
- Stimuler l'autonomie de la personne

Les principes de mise en œuvre :

- Associer les personnes prises en charge dans leur parcours de soins
- Développer des partenariats avec l'ensemble des professionnels de santé et autres professionnels intervenant chez la personne
- Formaliser l'engagement éclairé avec les personnes accompagnées

**Le service portage de repas** à domicile distribue les repas chez les séniors et les personnes en situation de handicap. L'offre de service, la qualité nutritionnelle et gustative, la sécurité alimentaire et la réponse aux besoins émergents sont les priorités du service.

ACCUEILLIR

AGIR

ACCOMPAGNER

La Cuisine Séniors a connu une baisse d'activité significative en octobre 2017. La production des repas à domicile de LILLE, LOMME et HELLEMMES a été transférée au nouveau titulaire du marché restauration (API). La cuisine poursuit, avec le même objectif de qualité, la production pour les établissements de la commune.

### Privilégier un accompagnement respectant le rythme de vie du résident dans un environnement règlementé

L'Accueil de Jour est destiné à accueillir des personnes vivant à domicile, souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés, pour une ou plusieurs journées par semaine.

L'Accueil de Jour se veut être un relai à la prise en charge par la famille.

Il s'agit :

- D'accompagner les personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée
- D'assurer l'accompagnement psychologique des aidants
- D'offrir une étape à mi-chemin entre le chez-soi et la vie en institution en permettant un temps d'adaptation et le retardement de l'entrée en institution

**Chiffres Clés** : 71 lommois ont bénéficié des soins du SSIAD en 2016.  
41 personnes ont été accueillies à l'ADJ.

ACCUEILLIR

AGIR

ACCOMPAGNER



## ZOOM SUR LES OLYMPIADES DE L'ACCUEIL DE JOUR ...

L'accueil de jour « Les Roses » a organisé pour la première fois des mini-olympiades entre différents accueils de jour de la métropole lilloise le 17 octobre 2017. Une première qui donna le goût de l'échange et du challenge dans la joie et la bonne humeur, tant chez les participants que pour les professionnels réunis à cette occasion.

Depuis février dernier, le projet est dans les tuyaux : quatre rencontres se sont déroulées au sein des accueils de jour participants : « La Ménie » de Villeneuve d'Ascq, « L'Escale du bonheur » de Wambrechies, « Crépin Roland » d'Haubourdin et « Saint François » de Lille. Chaque accueil de jour a reçu à tour de rôle les challengers, puis à l'issue de ces rencontres, l'accueil de jour « Les Roses » a organisé la rencontre finale entre les 5 équipes lors d'une belle journée d'olympiade !



ACCUEILLIR

AGIR

ACCOMPAGNER

## COLLABORATION & ENTRAÎNEMENTS

Le but de ces rencontres était principalement d'échanger sur les pratiques professionnelles, en travaillant en collaboration avec d'autres « accueils de jour » sur des supports et création de jeux. Ces rencontres visaient également à partager des moments de convivialité, puisque ces olympiades s'inscrivent dans un projet de soin valorisant chaque personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés sur ses capacités et ses connaissances.

Ce mardi 17 octobre, chaque accueil de jour était donc invité à se confronter à ses partenaires autour de quatre épreuves-phare retenues et adaptées au public : chamboule-tout, lancer de palets, tour la plus haute... Il faut savoir que toute l'année, les encadrants de l'accueil de jour proposent des activités de stimulation cognitive et motrice (ateliers mémoire, expression corporelle, activités manuelles, chant, expression orale, jeux...) et offrent une écoute et un soutien psychologique pour la personne et son entourage.

La journée s'est clôturée par une remise des prix et un passage de relais pour l'année 2018, afin de perpétuer ces rencontres et échanges ! (source LOMME+).

**L'EHPAD de Lomme accueille 120 personnes âgées dépendantes sur deux sites de 60 places. La résidence Gilbert FORESTIER et la résidence des Roses**

L'année 2017 a été intense avec d'une part, la mise en œuvre de nouveaux projets visant à encourager la mobilisation et la participation des usagers.

ACCUEILLIR

AGIR

ACCOMPAGNER

A cet effet des boîtes aux lettres individuelles ont été posées sur les deux sites. Chacun peut, à sa convenance, venir chercher son courrier et discuter avec les personnes croisées.

En fin d'année 2017, le Conseil de vie sociale a été mis en place. Il s'agit d'une instance représentative des usagers et familles. Les personnes élues participent à la construction des projets de l'établissement en émettant des avis.

Par ailleurs d'autres projets ont été poursuivis comme :

- La révision des protocoles et procédures
- Les outils de présentation et de communication ont également été réécrits avec un nouveau livret d'accueil, la révision du contrat de séjour et du règlement de fonctionnement.

Enfin le champ de la sécurité des équipements a aussi fait l'objet d'une réflexion.

Une étude a été réalisée afin de changer le système d'appel malade et le système anti-fugue. Ces dispositifs ont fait l'objet d'un bon de commande fin 2017. Les équipements seront installés en début d'année 2018.

### **La résidence autonomie des Roses**

Cette année de nombreuses actions ont été menées en partenariat avec les usagers.

Les réunions du Conseil de la Vie Sociale ont été précédées de temps d'animation sous la forme de « café débat ». La grande majorité des résidents ont participé à ces temps, marquant ainsi leur intérêt pour la vie de la résidence.

ACCUEILLIR

AGIR

ACCOMPAGNER

Le projet d'établissement a été réécrit avec les professionnels de l'établissement et corrigé, abondé lors de séances de travail avec les usagers.

De même, le contrat de séjour et le règlement de fonctionnement ont été revisités afin de pouvoir y inscrire la réglementation des résidences autonomie. L'objectif étant de proposer une lecture des documents accessibles dans leur compréhension pour les usagers.

En fin d'année le programme des animations pour 2018 a été élaboré au cours d'une séance en reprenant les demandes de ces derniers. Les souhaits de sorties extérieurs ont été validés avec une sortie qui sera organisée mensuellement.

Enfin des activités communes ont été organisées par les animatrices de l'EHPAD des Roses et par celle de la résidence autonomie. L'objectif étant de faire connaître les prestations de l'EHPAD, de favoriser une nouvelle dynamique de partage et de mutualisation.